Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Union Africaine

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Journée Africaine de la Statistique 2026

JOURNÉE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

18 novembre 2026

Institutionnaliser les statistiques relatives à l'eau et à l'assainissement pour garantir un développement durable et résilient face aux changements climatiques en Afrique

01 Contexte

La Journée africaine de la statistique est un événement célébré chaque année le 18 novembre pour sensibiliser le public à l'importance des statistiques dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Le thème de cette année est le suivant : « Institutionnaliser les statistiques relatives à l'eau et à l'assainissement pour garantir un développement durable et résilient face aux changements climatiques en Afrique ».

Ce thème s'inscrit dans le cadre du thème de l'Union africaine pour 2026, intitulé « Garantir un approvisionnement durable en eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 ». Il souligne la nécessité de produire régulièrement des statistiques sur l'eau et l'assainissement, de coordonner leur élaboration entre les différentes institutions, de leur allouer des ressources suffisantes et de les utiliser systématiquement dans le processus de prise de décision publique. L'eau et l'assainissement sont des fondements de la santé, de la dignité, de la sécurité alimentaire et énergétique, de l'industrialisation, de l'urbanisation durable, de la résilience face aux changements climatiques et de la transformation économique.

02 Importance des statistiques relatives à l'eau et à l'assainissement

L'Afrique a certes réalisé des progrès dans le développement des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, mais ceux-ci restent insuffisants et inégaux. En 2024, 35,6 % de la population africaine bénéficiait de services d'approvisionnement en eau potable gérés de manière sûre, contre 32,9 % en 2015. La couverture présentait également des différences marquées entre les zones rurales et les zones urbaines, avec des taux respectifs de 19,3 % et 48,4 %. Le taux de couverture en matière d'assainissement géré de manière sûre est passé de 24,8 % en 2015 à 29,8 % en 2024.[1]

1 Moyennes pour toute l'Afrique calculées par l'auteur à partir des données du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de statistique, « Indicators 6.1.1 and 6.2.1 », Base de données mondiale sur les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database.(site consulté le 21 septembre 2026).

La pression accrue que les changements climatiques exercent sur les ressources en eau est liée à des régimes pluviométriques changeants, à des sécheresses prolongées, à de graves inondations et à d'autres risques hydriques. Les décideurs ont donc besoin de statistiques qui indiquent : si les services sont sûrs, fiables et abordables ; là où les lacunes et les inégalités sont les plus marquées ; quels sont les systèmes exposés aux risques liés au climat et à la pollution ; et si les investissements portent leurs fruits.

Pour répondre à ces questions, il faudra rassembler des informations issues des recensements, des enquêtes auprès des ménages, des registres administratifs, des autorités de régulation des services publics, des programmes de surveillance environnementale et des systèmes hydrologiques et météorologiques. Lorsque les institutions utilisent des concepts, des méthodes et des calendriers de communication différents, les informations peuvent se révéler fragmentées, incohérentes ou obsolètes, à quoi s'ajoute le fait que les moyennes nationales peuvent masquer d'importantes inégalités.

Une note statistique récente de la Commission économique pour l'Afrique sur l'état des statistiques relatives à l'eau en Afrique et la gestion nationale de ces données a révélé que 19 des 54 pays africains n'avaient jamais transmis de statistiques sur l'eau au titre du questionnaire de la Division de statistique de l'ONU et du Programme des Nations Unies pour l'environnement consacré aux statistiques environnementales. Seuls 10 pays africains avaient communiqué des statistiques sur l'eau au titre du questionnaire de 2024. Cette absence de données montre pourquoi il est nécessaire de disposer de statistiques régulières sur l'eau, établies au niveau national, afin d'étayer la planification et de suivre les progrès réalisés.[2]

03 Renforcer les systèmes statistiques pour des décisions inclusives et fondées sur des données factuelles

Institutionnaliser les statistiques sur l'eau et l'assainissement revient à faire de leur production et de leur utilisation une responsabilité permanente des systèmes statistiques nationaux, plutôt que de compter uniquement sur des enquêtes ponctuelles ou des projets à court terme. Cela nécessite des mandats institutionnels clairs, des concepts et des indicateurs communs, une production et une publication régulières, une assurance qualité, un financement durable, un personnel qualifié et un partage responsable des données. La « Vision africaine de l'eau à l'horizon 2063 et sa politique connexe » prévoient la mise en place de systèmes d'information sur l'eau reconnus par la loi et intégrés, qui favorisent une prise de décision fondée sur des données scientifiques en matière de résilience climatique et accordent à la gestion de l'eau et à l'assainissement un ordre de priorité plus élevé dans les systèmes nationaux de planification économique, d'investissement et d'allocation des ressources financières.[3]

Grâce à ces bases solides, les systèmes statistiques peuvent relier entre elles les informations relatives à la population, aux services, aux ressources en eau, au climat, à la santé, à l'agriculture, à l'énergie, à l'environnement et à l'économie. Les données satellitaires, les capteurs, les outils géospatiaux, l'analyse des mégadonnées et l'intelligence artificielle peuvent renforcer la

2 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, État des statistiques sur l'eau en Afrique et gestion nationale : note statistique (ECA/ACS/10/2026) (Addis-Abeba, 2026).

3 Conseil des ministres africains de l'eau et Commission de l'Union africaine, Vision africaine de l'eau à l'horizon 2063 et sa politique connexe : Une Afrique résiliente, dotée d'un accès sécurisé à l'eau et d'un assainissement sûr pour tous (Abuja, 2026).

surveillance et les systèmes d'alerte précoce, mais la technologie ne saurait se substituer à des institutions compétentes, à des normes convenues et à des statistiques officielles fiables.

La note d'information de la Commission économique pour l'Afrique sur les statistiques de l'eau en Afrique et la gestion nationale de ces données comprend une proposition visant à s'appuyer dans un premier temps sur les données déjà détenues par les services publics de distribution, les organismes chargés de l'eau et les stations d'épuration, puis à établir progressivement des comptes nationaux de l'eau. Elle comprend également une recommandation visant à préciser si les chiffres publiés proviennent de données nationales ou de modélisations, et à expliquer les différences significatives entre les estimations nationales et les estimations internationales. Ces mesures concrètes permettraient d'améliorer la transparence des statistiques sur l'eau et de les rendre plus utiles pour la prise de décisions au niveau national.[4]

L'intérêt de statistiques de meilleure qualité réside dans l'usage qui en est fait. En effet, des informations fiables peuvent orienter les investissements dans les infrastructures, l'amélioration de la prestation des services, l'adaptation aux changements climatiques, la préparation aux catastrophes et la responsabilisation publique. Elles peuvent aider les autorités de régulation des services publics à surveiller la continuité du service et les pertes d'eau, ainsi qu'à évaluer les performances, tout en permettant aux collectivités d'exiger des comptes.

Afin que ces décisions profitent à tous, il faut compléter les moyennes nationales par des statistiques mettant en évidence les inégalités en matière d'accès, de qualité des services, de fiabilité, d'accessibilité financière et d'exposition aux risques liés au climat. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, les données devraient être ventilées par zone géographique, lieu de résidence (rural ou urbain), sexe, âge, revenu et autres caractéristiques pertinentes au niveau national. Les statistiques devraient également prendre en compte le temps consacré à l'approvisionnement en eau ainsi que les effets néfastes que des services insuffisants peuvent avoir sur l'éducation, la santé, le travail et la sécurité personnelle. La promotion d'une gouvernance tenant compte des questions de genre, la ventilation des données par sexe et la participation des jeunes à la gouvernance de l'eau ainsi qu'aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont autant de facteurs qui revêtent une importance cruciale.

04 L'appel à l'action pour 2026

À l'occasion de la Journée africaine de la statistique 2026, les États africains sont encouragés à faire des statistiques sur l'eau et l'assainissement une composante permanente de leurs systèmes statistiques nationaux, s'appuyant sur des mandats clairs, une production régulière et des ressources durables. L'interconnexion des informations entre les institutions, l'application de normes communes et la garantie de la qualité des données permettront de rendre les données factuelles plus fiables et plus utiles. Point tout aussi important, les statistiques doivent mettre en évidence les catégories de la population qui restent défavorisées, au lieu de permettre que les moyennes nationales masquent les inégalités. Le respect de cet engagement sera mesuré à l'aune de son impact, à savoir des investissements plus judicieux, des services plus fiables, une meilleure préparation aux aléas climatiques et aux catastrophes, ainsi qu'une responsabilisation accrue.

4 Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, État des statistiques sur l'eau en Afrique et gestion nationale : note statistique.

Les bureaux nationaux de statistique sont encouragés à profiter de cette Journée pour réunir les ministères chargés de l'eau et de l'assainissement, les autorités de régulation des services publics, les institutions environnementales et climatiques, les collectivités locales, les organismes de gestion des bassins hydrographiques, les chercheurs, la société civile, les jeunes, les communautés, le secteur privé et les médias. Les célébrations de cette Journée devraient notamment être l'occasion de mettre en avant les statistiques disponibles, de recenser les lacunes qui subsistent en matière d'information et d'encourager la prise d'engagements concrets visant à les combler.

Participez à la conversation

Suivez les célébrations de la Journée africaine de la statistique, le 18 novembre 2026, et participez-y en utilisant les mots-dièse suivants :

#AfricanStatisticsDay2026 **#DataForAfrica**

#StatsInnovation

